

Compte-rendu du conseil municipal du mardi 6 juin 2017 à 18h

Etaient présents : M. BACCI Jean, Mme SANTACREU Anne Marie, MM.RIBOULET Gilbert, CAILLEUX Marc, GENIO Giovanni, Mme GENIO Ghislaine, M. HERRIOU Jean-Pierre.

Absents excusés : Mmes MAROTZKI Marie-Hélène (pouvoir à Mme SANTACREU Anne Marie), GHESQUIER Corinne, GUTTIN Arlette, M. DELIGNY Franck

Secrétaire de séance : M. HERRIOU Jean-Pierre

LE QUORUM EST ATTEINT

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 10 avril 2017 à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande à ce que soient rajoutées à l'ordre du jour deux nouvelles délibérations (CCLGV et SPA) ainsi que la lecture des rapports de l'eau et de l'assainissement. Accord à l'unanimité du conseil municipal.

Monsieur le Maire signale au conseil municipal que la demande de subventions à présenter à la communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon (CCLGV) pour les opérations suivantes, à savoir la rénovation thermique de bâtiments communaux, le chemin de la Croix Vieille et la réfection du caniveau de la rue du lavoir et la vidéo-surveillance, doivent faire l'objet d'une nouvelle présentation pour satisfaire les critères d'éligibilité de la CCLGV.

A Délibérations

1) Demande de subvention pour les bâtiments communaux (rénovation thermique et énergétique).

Monsieur le Maire propose le nouveau plan de financement suivant :

Total travaux H.T. : 26 189,16€ T.V.A. : 5 238,16€

FRAT (petites communes) (45,8%) 12 000€

Conseil Départemental (29,4%) 7 676,00€

Commune (20%) 5 238,16€

CCLGV (Fonds de Concours) (4,8%) 1 275,00€

Approbation à l'unanimité.

2) Demande de subvention pour le réaménagement du chemin de la Croix Vieille, la reconstruction d'une partie du mur communal longeant cette voie et la réfection du caniveau de la rue du lavoir.

Monsieur le Maire propose le nouveau plan de financement suivant :

Total travaux H.T. : 34 892,49€ T.V.A. : 6 978,50€

Conseil Départemental (60%) 20 934,00€

Commune (20%) 6 978,00€

CCLGV (Fonds de Concours) (20%) 6 978,00€

Total T.T.C. 41 870,99€

Approbation à l'unanimité.

3) Demande de subvention pour la mise en place de caméras de surveillance.

Monsieur le Maire propose le nouveau plan de financement suivant :

Total travaux H.T. : 22 110€ T.V.A. : 4 422€

Région (F2S) (30%) 6 633€

Conseil Départemental (30%) 6 633€

Commune (20%) 4 422€

CCLGV (Fonds de Concours) (20%) 4 422€

Approbation à l'unanimité.

4) Demande de Fonds de Concours auprès de la communauté de communes *Lacs et Gorges du Verdon*.

Elle porte sur :

Réhabilitation locaux communaux 1 275€

Mise en place caméras de surveillance 4 422€

Réaménagement chemin de la Croix Vieille +

Reconstruction du mur longeant la voie +

Réfection du caniveau rue du lavoir = 6 978€

Approbation à l'unanimité.

5) Demande de subvention pour l'achat de vestes et pantalons du Comité Communal de Feux et Forêts (CCFF).

Total facture des vêtements : 984,16€

Dont vestes et pantalons 517,10€

Financement :

Commune (50%) 258,55€

Conseil Départemental (50%) 258,55€

Approbation à l'unanimité.

6) Don d'un particulier pour l'achat d'un défibrillateur pour le centre polyvalent de La Combe.

Un don de 1 280€ a été fait à la commune. Il est destiné à l'achat d'un défibrillateur pour le centre polyvalent culturel et loisirs de La Combe.

Approbation à l'unanimité.

7) Création d'un poste adjoint technique non titulaire pour un accroissement temporaire d'activité.

Neuf heures en juillet et quinze heures en août plus quelques heures si nécessaire. Il s'agit d'aider à la gestion des gîtes communaux loués au public pour quelques week-ends particulièrement demandés.

Approbation à l'unanimité.

8) Elargissement de la période des horaires de la saison estivale pour les deux adjoints techniques territoriaux (services techniques).

La période couverte va de fin mai à fin septembre si nécessaire.

Les horaires seront le matin de 6h à 13h ou de 8h à 12h et de 13h15 à 16h15 du lundi au vendredi.

Approbation à l'unanimité.

9) Gîtes : modifications des tarifs (linge de maison et électricité).

- Les tarifs d'électricité pour 2 018 restent inchangés par rapport à 2 017 : kwh à 0,20€

- Les locations de draps sont augmentés et passent en 2 018 à : literie (lit en 90) 8,50€

Literie (lit en 140) 10€

Linge de toilette 5,50€

Approbation à l'unanimité.

10) Transfert du versement des contributions SDIS à la Communauté de communes *Lacs et Gorges du Verdon*.

Approbation à l'unanimité.

11) Demande d'approbation d'un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'Ap) pour transmission à la Préfecture.

Un bureau spécialisé a remis son rapport pour définir les travaux de mise en conformité pour permettre l'accessibilité des lieux publics aux personnes handicapées (fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives, psychiques et polyhandicap). Le coût total de ces travaux serait de l'ordre de 40 900€. Une demande d'étalement sur six années va être présentée au Préfet.

Approbation à l'unanimité.

12) Régularisation du chemin de la Colle.

Ce chemin, utilisé depuis des décennies, est situé pour près de 75% sur des terrains appartenant à Monsieur Pierre. Il dessert d'autres propriétés et exploitations forestières. Créer un nouveau chemin de desserte coûterait à la commune environ 12 000€ et ne donnerait pas satisfaction à certains résidents.

Une solution, négociée, consiste à racheter l'emprise du terrain au propriétaire, terrain qui deviendrait communal.

Approbation à l'unanimité.

13) Régularisation du chemin, lieu-dit le *château fondu*, qui mène au château d'eau.

Proposition de cession d'une petite partie de la parcelle communale B 647 contre un droit de passage définitif sur la parcelle section B n° 648 pour accéder au château d'eau.

Approbation à l'unanimité.

14) Convention d'aide à la Société Protectrice des Animaux (S.P.A.) pour la stérilisation des chats libres errants

Cette convention porte sur une contribution de 200€ de la commune au profit de la Société Protectrice des Animaux pour l'exercice 2017.

Approbation à l'unanimité.

B Questions diverses :

*Rapports SUEZ pour l'exercice 2 016

Il s'agit de la délégation de service public pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement.

Monsieur le Maire résume les rapports. Pour l'AEP, l'indice de performance (pertes dans les réseaux) est excellent (96,7%). Des remplacements de 18 compteurs anciens ont été réalisés.

Pour l'assainissement, il y a au total 2 722ml de canalisations ; parmi ceux-ci, 720 ml ont été curés.

Les volumes sujetts à l'assainissement sont en augmentation 17 190 m³ en 2 016 contre 13 500 m³ en 2 015. Une question sera posée à SUEZ à ce propos.

L'ensemble des équipements fonctionne de manière satisfaisante et les tarifs AEP et assainissement sont contenus.

*P.L.U. :

Une demande a été faite aux services de l'Etat (Tribunal administratif) pour la désignation d'un Commission enquêteur.

*Centrale photovoltaïque :

Monsieur Herriou présente l'état d'avancement du projet. Une réunion s'est tenue avec Urbasolar en mairie le 3 mai 2017. Le développeur mène l'étude environnementale sur le terrain. La mise en place d'une association de préfiguration (statuts et membres) est à faire par la mairie avec l'aide d'Energie partagée.

Il faudra prévoir une procédure de modification/révision du Plan Local d'Urbanisme dès que celui-ci sera approuvé à l'automne 2 017.

Monsieur le Maire indique que le projet de centrale photovoltaïque portera sur deux tranches de 17MW chacune. Elles sont présentées à la commission de régularisation de l'énergie lors de deux sessions distinctes n°8 et n°9.

*Des bâtiments communaux vont être mis à la vente prochainement.

*Monsieur le maire informe que pour la sécurité des riverains de la rue du lavoir un aménagement est en cours pour inciter les conducteurs à ralentir et à rouler prudemment à partir de l'entrée du village jusqu'à sa sortie.

*Elections législatives des 11 et 18 juin 2017 : composition du bureau

1 ^{er} tour :	Président	M. BACCI,	suppléante : Mme SANTACREU
	assesseurs : titulaires	MM Riboulet et CAILLEUX	Suppléants : M et Mme GENIO
2 ^e tour :	Président	M. BACCI,	suppléante : Mme SANTACREU
	assesseurs : titulaires	MM Riboulet et CAILLEUX	Suppléants : MM GENIO et HERRIOU

Fin du conseil 18h50